



2023 - AVIS DE LA VOIE MARITIME N° 10

Avis à tous les navires - réception du préavis de grève

La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent (CGVMSL) a reçu un préavis de grève de 72 heures de la part d'UNIFOR le 18 octobre 2023, pour les sections locales 4211, 4319, 4212, 4323 et 4320. Le syndicat a l'intention de déclencher une grève à compter de 00h01 le dimanche 22 octobre 2023.

La CGVMSL reste déterminée à obtenir un règlement équitable et continuera de négocier de bonne foi avec l'aide d'un médiateur nommé par le gouvernement fédéral.

En conséquence du préavis de grève d'UNIFOR, la CGVMSL a commencé à mettre en œuvre ses plans détaillés pour assurer une fermeture ordonnée, en toute sécurité, du réseau dans le délai du préavis de 72 heures.

Les heures butoirs suivantes ont été établies afin de laisser 24 heures pour dégager la section Montréal-lac Ontario (MLO) des navires montants, 28 heures pour dégager la section MLO des navires descendants, et 14 heures pour dégager le canal Welland avant 00h01 le 22 octobre 2023.

Heures butoirs pour dégager la section MLO :

- Montant au point d'appel no. 2: 00h01 le 21 octobre 2023
- Descendant au Cap Vincent: 20h01 le 20 octobre 2023

Heures butoirs pour dégager le canal Welland :

- Montant au point d'appel no. 15: 10h01 le 21 octobre 2023
- Descendant au point d'appel no. 16: 10h01 le 21 octobre 2023

Si les travailleurs syndiqués entament effectivement une grève :

- La Voie Maritime du Saint-Laurent sera fermée à tout trafic à 00h01 le 22 octobre 2023

Veuillez soumettre à marineofficers@seaway.ca les listes de trafic prévues jusqu'à la fermeture anticipée.

Le 19 octobre 2023